

LES ARCHIVES MUNICIPALES

SAISON 21-22



MUNICIPALES



SOMMAIRE

**LES
ARCHIVES
MUNICIPALES :
POURQUOI
FAIRE ?**
p. 5

**LES
MISSIONS**
p. 6

**LES
ACTIONS
PÉDAGOGIQUES**
p. 7

**LES
EXPOSITIONS**
p. 9

**DÉBUTER
UNE GÉNÉALOGIE**
p. 10

**LES
DOCUMENTS
POUR LA
GÉNÉALOGIE**
p. 11

**LA
MISSION
PATRIMOINE**
p. 12

**LE
PARCOURS
ÉDUCATIF
PATRIMONIAL**
p. 13

**LES
JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**
p. 14

**LE
PROMENOIR
DU SILENCE**
p. 15



LES ARCHIVES MUNICIPALES: POURQUOI FAIRE ?

La Maison de la Mémoire, ancienne caserne des pompiers Jean Brun, 1 rue du Palais, abrite le service des archives de la ville de Marmande depuis 2004. Ce service est ouvert à tous : particuliers, étudiants, chercheurs, historiens, services municipaux, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

À une époque où les archives sont de plus en plus visibles et utilisées par un public varié et averti, le service des archives se positionne en médiateur. Il est à la fois présent pour répondre aux attentes de la collectivité mais aussi pour créer du lien entre les populations, les générations, entre le passé et le présent.

Les archivistes facilitent l'accès au patrimoine conservé, en communiquant les documents archivés aux publics et ce, dans le respect des règles de communicabilité imposées par le Code du Patrimoine. Il y a là un enjeu à la fois culturel mais aussi social. Ouvrir l'accès aux documents administratifs est une obligation visant à permettre la justification des droits des administrés.

C'est aussi la preuve d'une volonté de transparence de la part des politiques publiques. Les archivistes facilitent l'accès au Patrimoine conservé en communiquant les Archives municipales aux publics et ce, dans le respect des règles de communicabilité imposées par le Code du Patrimoine. Il y a donc là un enjeu à la fois culturel mais aussi social. Ouvrir l'accès aux documents administratifs est une obligation visant à permettre la justification des droits des administrés. C'est aussi la preuve d'une volonté de transparence de la part des politiques publiques.

LES MISSIONS

Les principales missions des archives consistent en la collecte des archives des services municipaux, leur tri, leur classement, leur conservation et enfin leur valorisation et communication. Le service traite aussi des fonds privés de particuliers, désireux de donner leurs archives quand elles présentent un intérêt pour l'histoire locale.

À partir de l'ensemble de ces dossiers, diverses expositions thématiques sont réalisées pour le grand public mais également en direction des scolaires (primaires, collèges et lycées) avec des visites guidées et des ateliers pédagogiques. *Le cartable animé* s'adresse aux primaires avec diverses animations proposées en relation avec la médiathèque et le musée.

Le service est ouvert tous les ans dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine et l'accès à la réserve (fermé au public le reste de l'année) est possible durant ces deux journées.



LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre du *Cartable animé*, proposition d'ateliers pédagogiques à destination des écoles primaires, le service propose diverses animations :

Visite de l'épisode 2 de l'exposition

Marmande, à toute vapeur La Garonne, fleuve mouvant, fleuve vivant, façonne les paysages et la vie de ses riverains. Histoire de la ville de Marmande de 1800 aux années 1950. La ville se développe autour de son fleuve, avant l'arrivée du train...

À destination des collèves

En partenariat avec l'office du tourisme du Val de Garonne et dans le cadre de la convention éducative départementale : visite de l'exposition *Marmande, à toute vapeur* aux archives et découverte du fleuve, de la faune et de la flore avec les guides de l'office de tourisme.

Scribus, le petit archiviste

Partez à la découverte de l'histoire de l'écriture avec ce sympathique personnage créé par les archives qui vous fera traverser le monde et les époques. L'atelier *Au cœur de la mémoire* se déroule en demi-groupe et est couplé avec un atelier sur la création d'un blason.

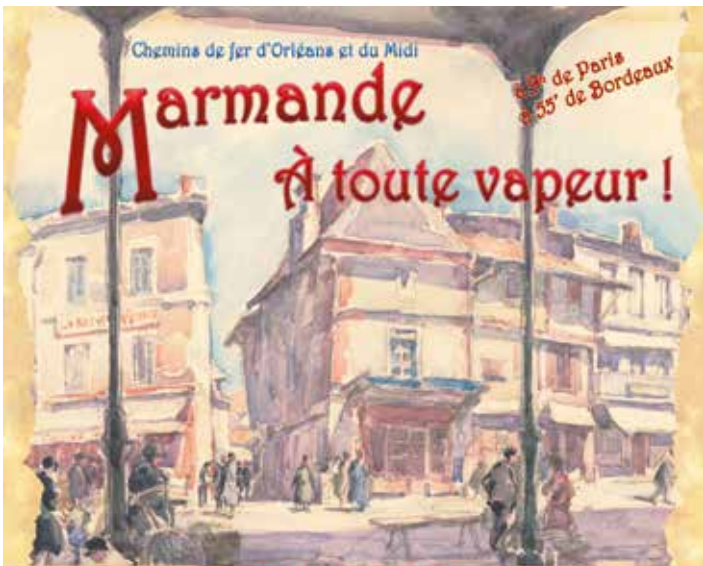


Chemins de fer d'Orléans et du Midi

Marmande

65° de Paris
35° de Bordeaux

À toute vapeur !



Exposition

du 7 octobre 2019 au 18 septembre 2022

entrée libre - renseignements au 05.55.95.47.24

Courage hippiques,
théâtre d'été,
cinéma parlant, dancing,
exposition commerciale
et agricole,
foire de la Saint-Clair,
concerts musicaux,
marché fermier...
et la tomate
de Marmande



Imp. Fortin, Romorantin

LES ÉCOLES
MUNICIPALES

Marmande

LES EXPOSITIONS

Depuis 2018, le service des archives propose aux visiteurs de partir à la découverte de leur cité à travers les grands événements qui ont marqué son Histoire ainsi que sa relation avec le fleuve.

Une première exposition s'intitulant *Marmande, fille du fleuve*, s'est attardée sur l'histoire de Marmande du V^e siècle à 1800 et sur l'apport de la Garonne dans le développement économique de la cité.

Partez désormais à la découverte de *Marmande à toute vapeur*, l'épisode 2, qui s'arrête sur les moyens de transport qui se succèdent au XIX^e siècle : le début et la fin du bateau à vapeur, l'arrivée du train à vapeur et la construction de la gare qui vont, à la fois, redessiner la physionomie de la ville et sonner le glas de la batellerie de rivière. Il souligne également la vivacité commerciale de Marmande à cette époque et les prémices de futures industries.

Un panneau est consacré aux grandes inondations.

Cinq meubles de différentes couleurs servent de supports à des panneaux essentiellement iconographiques, inspirés des plaques émaillées. Les tablettes numériques proposent des compléments d'informations, présentés sous forme de plaques de rue.

À découvrir jusqu'au 18 septembre 2022.



DÉBUTER UNE GÉNÉALOGIE

Un grand-père poilu pendant la Première Guerre mondiale,
un oncle d'Amérique, un enfant trouvé...

Les anecdotes ne manquent pas dans la légende familiale.
Les archives regorgent de documents qui permettent d'aller
aux sources et de prouver ou contredire ces histoires : registres
paroissiaux et d'état civil, registres de catholicité, registres
protestants, permissions de mariage et dispenses de bans,
recensements de la population, actes notariés, jugements...

Envie d'en savoir plus sur vos ancêtres ?
Vous voulez débiter votre généalogie ?
**Au contraire, vous avez bien avancé votre arbre
généalogique, mais vous voulez en savoir plus ?**

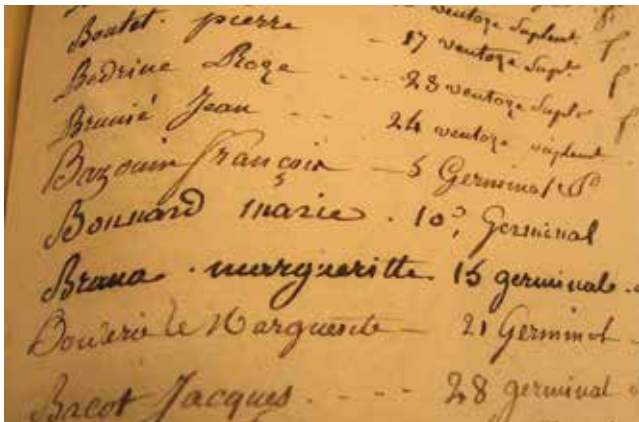


LES DOCUMENTS POUR LA GÉNÉALOGIE

Les registres paroissiaux et d'état-civil sont les premiers documents à utiliser pour établir un arbre généalogique : actes de baptême/naissance, mariage et sépulture/décès permettent de placer des noms, des dates et des liens entre les personnes.

Vous pouvez compléter vos recherches en consultant :

- Les recensements de population pour en savoir plus sur les résidences et les métiers à partir du XIX^e siècle.
- Les registres matricules et archives de la conscription pour suivre le parcours militaire des jeunes gens soumis au service militaire.
- Les archives notariales qui sont riches en contrats entre individus, en documents relatifs aux successions et bien d'autres.
- Les archives fiscales : rôles d'impôts, contrôle des actes et enregistrement pour traquer les activités de vos ancêtres.
- Les archives judiciaires pour les jugements civils (divorce, adoption, changement de noms...).



LA MISSION PATRIMOINE

Le patrimoine est un fil ténu entre ce que nous avons été et ce que nous sommes. À ce titre, créer les conditions pour le conserver, le protéger, le restaurer, le valoriser, relève des missions importantes d'une collectivité territoriale.

La ville de Marmande s'engage au quotidien pour mettre en valeur ses Monuments historiques : l'église Notre-Dame ; le cloître ; la chapelle Saint-Benoît ; le Monument aux morts.

Mais également pour tracer des chemins de traverse qui permettent aux Marmandais et aux touristes de découvrir les 1 000 ans d'histoire de la cité, autrement.



LE PARCOURS ÉDUCATIF PATRIMONIAL

Le service patrimoine développe des circuits thématiques autour de la flore, de l'eau, des façades... La mise en place d'un Parcours Éducatif Patrimonial permettra aux enfants, dans et hors temps scolaire, d'être sensibilisés à leur environnement culturel et paysager.

Ce parcours se déclinera sous forme d'ateliers comme « Ouvrez les yeux et lève le nez » ou « Dessine-moi Marmande ». Dans la même veine, des parcours dédiés aux seniors verront le jour.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Chaque année, les lieux patrimoniaux emblématiques de la ville révèlent leurs secrets lors des Journées européennes du patrimoine, le troisième week-end de septembre.

Ce moment privilégié de découverte donne accès à des sites généralement fermés au public.



LE PROMENOIR DU SILENCE

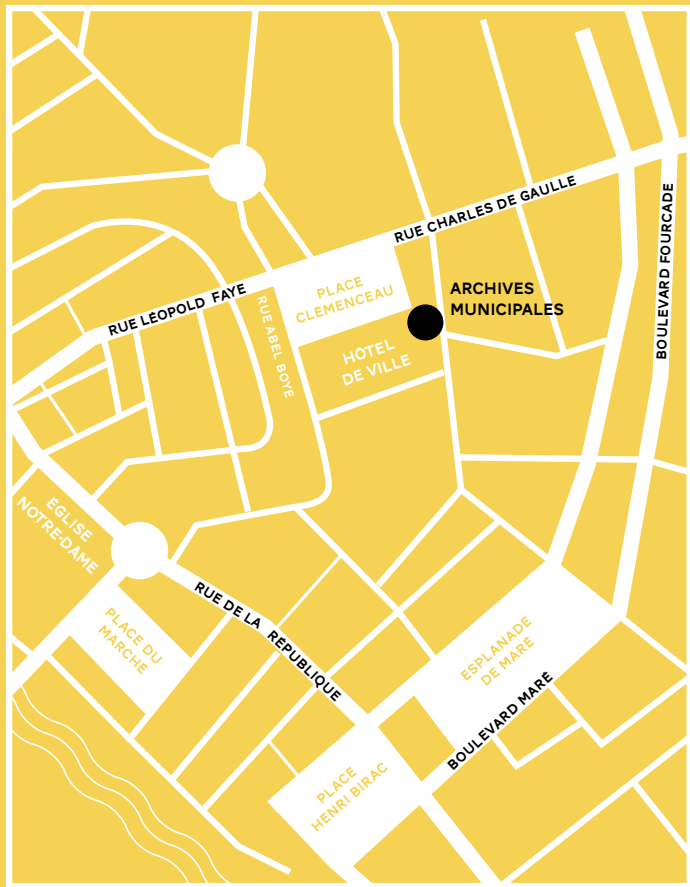
Frère Raymond déambule dans la quiétude du cloître. Le dernier coup de marteau du maître-maçon grave la fin du chantier : 1540. Ce quadrilatère clos, adossé au flanc sud de l'église, s'ordonne autour d'un jardin et d'une galerie, lieu de circulations et de rencontres silencieuses pour les six moines attachés à l'église Notre-Dame.

Très vite, le manque de place pour enterrer les habitants oblige le cloître à se transformer en cimetière ou plus probablement en ossuaire, qui est profané lors des Guerres de Religion dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, frère Raymond y laisse la vie... L'usure du temps et le manque d'entretien viennent à bout du côté ouest de la galerie, qui est détruite au début du XX^e siècle.

Sur les deux piliers d'entrée de la galerie, l'œil remarquera des coquilles Saint-Jacques, marque des pèlerins de Compostelle. En son temps, réputée pour la sûreté du franchissement de la Garonne, Marmande, devient un « itinéraire bis » de la Voie limousine (un des quatre grands chemins de Saint-Jacques).

Entre 1953 et 1956, la municipalité converti l'espace herbeux central en jardin à la française. Elle fait appel à l'architecte-paysagiste André Larrègue qui dessine, à l'aide de buis, de charmes, d'ifs, le nouveau visage du jardin d'art topiaire. Depuis 2018, les espaces verts de la ville remplacent les essences usées par de jeunes pousses.

Le cloître est classé Monument historique depuis 1875, son jardin est labellisé « Jardin remarquable » depuis 2007.



**ARCHIVES
MUNICIPALES**

1, rue du Palais
47200 Marmande

Tél : 05 53 93 47 24
archives@mairie-marmande.fr